



IA-IPR
d'histoire-
géographie

Académie de
Lyon



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



L'évaluation

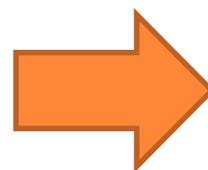
Rappel de quelques principes



Actualité sur le thème de l'évaluation

1. Lettre de rentrée du ministre de l'éducation nationale (20/05/2014)

- axes retenus:
- -Accompagner les élèves dans leurs apprentissages et la construction de leur parcours pour une meilleure insertion sociale et professionnelle
- -combattre les inégalités tout au long de la scolarité
- -Former, soutenir, accompagner les équipes pédagogiques et éducatives
- -promouvoir une école exigeante et bienveillante



-Faire évoluer les pratiques d'évaluation
-Préciser ce qui est attendu, restituer un bilan, donner les moyens de progresser

-en lien avec les compétences du socle



« L'évaluation doit dire quelque chose. Elle doit être un **outil de progrès pour les élèves et non un outil de relégation**. Elle doit être **un indicateur de ce qui est acquis et de ce qui ne l'est pas**, et non un couperet séparant pour toujours les bons et les mauvais élèves. L'évaluation doit être plus ouverte à la **progressivité des apprentissages des élèves**.

Il ne s'agit en aucun cas d'abaisser le niveau d'exigence mais de faire de l'évaluation une démarche, et non seulement une mesure, afin que l'élève se sente valorisé et encouragé à prendre confiance en ses capacités. Mettre en oeuvre des **pratiques évaluatives réfléchies, explicites, claires et justes** : telles sont les lignes de force qui me tiennent à cœur ».

Benoit Hamon, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche-lancement de la conférence nationale sur l'évaluation-24 juin 2014.



« Ne peut-on pas parler en France de la nécessité, parfois, de noter autrement, ne peut-on pas s'interroger sur les usages faits de la note, ne peut-on pas interroger le sens de la moyenne et des moyennes de moyennes, ne peut-on pas valoriser le rôle joué par les appréciations, sans avoir à affronter un procès d'intention en laxisme ? (...) **Il s'agit de penser un système d'évaluation qui crée les conditions de l'acquisition des savoirs fondamentaux par tous les élèves. La participation, l'estime de soi, la motivation sont des facteurs qui contribuent directement à l'élévation du niveau des élèves. »**

Najat Vallaud Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche- devant le Conseil supérieur de l'éducation le
mercredi 8 octobre 2014.



2. Contexte de réflexion nationale sur l'évaluation :

- <http://www.conference-evaluation-des-eleves.education.gouv.fr/>





3. Contexte du nouveau socle commun de connaissances, compétences et de culture

<http://eduscol.education.fr/consultations-2014-2015/events/socle-commun-de-connaissances/>



dessin illustrant un dossier des cahiers pédagogiques sur le socle commun



Neuf principes sur l'évaluation dans le cadre du nouveau socle



- **Des objectifs cohérents avec l'évaluation du socle commun (1, 2 et 3)**
- **Des principes pour repenser l'approche de l'évaluation (4, 5, 6)**
- **Des modalités d'évaluation renouvelées (7, 8, 9)**



Des objectifs cohérents avec l'évaluation du socle commun



1. Donner à l'évaluation un **statut clair** et éviter **qu'elle ne connaisse une expansion abusive aux dépens des enseignements eux-mêmes**. Eviter les calculs artificiels de moyennes ou la multiplication excessive des items, qui font perdre le sens du projet global de formation.
- 2. Mettre en place une **évaluation positive** permettant de valoriser **différents niveaux de réussite** en établissant un bilan plus riche qu'une réponse binaire en termes de succès et d'échecs
- 3. Prendre en compte l'ensemble des compétences définies par le socle commun et ne pas se limiter à celles évaluées par les épreuves classiques.



Des principes pour repenser l'approche de l'évaluation

4. Rechercher une procédure simple et cohérente associant une **évaluation progressive** des acquis des élèves à chaque fin de cycle et une **validation terminale** du socle commun. Mettre fin à la concurrence entre l'évaluation des programmes et l'évaluation du socle et assimiler la délivrance d'un brevet redéfini et la validation du socle.

5. L'école devant garantir à chaque élève un niveau de connaissances et compétences suffisant dans l'ensemble des domaines, éviter des mécanismes artificiels de compensation et définir un niveau au moins suffisant dans chaque domaine.

6. Privilégier des mécanismes d'évaluation qui constituent en même **temps un outil favorisant une réflexion collégiale dans les écoles et les établissements**. Définir des procédures garantissant l'équité des évaluations et des résultats.



Des modalités d'évaluation renouvelées



7. Permettre, pour chaque type de connaissances et compétences évalué, d'identifier plusieurs niveaux de réussite. Le CSP fera des propositions en ce sens dans le cadre des programmes détaillés. Adapter chaque fois que nécessaire les modalités d'évaluation au domaine concerné.

8. Sans préjuger des conditions dans lesquelles les élèves ayant validé le socle pourront accéder aux classes de seconde, **il faut permettre aux élèves qui ne l'auraient pas validé totalement en fin de scolarité au collège de le préparer à nouveau et de compléter par la suite cette validation.**

9. La maîtrise progressive des connaissances et compétences ayant pour but de permettre aux élèves de réaliser, individuellement ou en groupes, **des tâches complexes** faisant appel à plusieurs domaines de formation, faire une place à ce type d'activités dans les procédures d'évaluation.



Evaluation, notation, validation, des synonymes ?

Evaluer : porter un regard sur une production, une attitude,
une capacité...

Noter: attribuer une référence chiffrée qui peut déboucher
sur un classement

Valider : sanctionner de façon binaire, ponctuelle



La note :

est considérée comme une convention, un "code" permettant de résumer des informations de nature différente et de classer les copies selon une échelle de valeur.

L'évaluation:

un temps fort dans la situation d'[enseignement-apprentissage](#)



Quelques obstacles signalés par la docimologie



- évaluer l'élève et ne pas s'évaluer
- pas d'idée toute faite sur l'élève: un élève brillant n'est pas toujours brillant...
- l'influence de la qualité de l'écriture sur les notes attribuées
- le problème du barème : quel impact sur la correction? Sur la moyenne?
- la formulation du sujet : clarté des consignes et de la présentation
- les conditions de l'évaluation
- les *effets d'ordre* : la note attribuée à une copie dépend de l'ordre qu'elle occupe dans le lot
- les *effets de contraste* : la note attribuée à une copie dépend de l'évaluation de la copie précédente : une copie "moyenne" qui suit une "bonne" copie sera sous-évaluée alors que cette même copie "moyenne" sera surévaluée si elle suit une copie jugée comme "faible".
- distinguer notation aux examens (certificative) et en classe (formatrice) : rôle des annotations: une variable didactique (rappel de règles, d'exercices vus en classe) ; un dialogue élève/professeur; quel statut pour l'erreur?



Évaluer:

D
E
M
A
R
C
H
E

- une évaluation qui s'inscrit dans la progressivité des apprentissages
- une évaluation pour construire des apprentissages fondamentaux
- une évaluation qui suppose un diagnostic: une évaluation outil.

**Cela pose la question du quand?
Pourquoi? Comment?**



L'ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE

QUAND ?

- au début d'une année scolaire
- au début d'un chapitre
- au début d'une séance

POURQUOI ?

- état des acquis pour chaque élève
- ajuster au mieux les objectifs d'apprentissage
- faciliter une pédagogie différenciée

COMMENT ?

- le professeur relève le niveau d'acquisition de chaque item
- pas de notation



L'ÉVALUATION FORMATIVE

QUAND ?

- Au cours des apprentissages

POURQUOI ?

- aide au repérage des réussites et des erreurs
- outil pour la pédagogie différenciée et la remédiation
- repenser le statut de l'erreur

COMMENT ?

- Situations d'entraînement
- validation individuelle des acquisitions ou autoévaluation
- Notation non indispensable



L'ÉVALUATION SOMMATIVE

QUAND ?

- A la fin d'un apprentissage

POURQUOI ?

- Dresser un bilan des connaissances et des compétences des élèves.

COMMENT ?

- des révisions pour les élèves
- nécessaire cohérence avec la séquence
- Notation critériée et explicitée



Réfléchir à l'acte d'évaluer

- l'évaluation de QUOI ? Des manques, des erreurs ? De ce qu'il reste à bâtir ? des progrès réalisés ? importance de la dynamique de l'erreur.
- l'évaluation, pour QUOI FAIRE ? récompenser, valoriser, baliser un apprentissage, contrôler ou valider. Enjeu : se décentrer quelque peu du savoir pour se centrer sur l'élève.
- l'évaluation, mais COMMENT FAIRE ? en identifiant la notion et/ou la compétence travaillée et donc évaluée, en préparant ladite évaluation, en explicitant les objectifs. La perspective de l'évaluation permet de travailler la compétence procédurale (je sais faire et je sais comment faire).



Ce qui veut dire que l'on clarifie l'intention :

- la performance : quel niveau d'exigence ? quelle norme ? quels critères de réussite ?
- la démarche : quel point de départ ? quel but ?
- le processus : quels paliers ? quelle évolution ?
- l'application : quelles situations d'évaluation ? combien de répétition ? quel moment de la formation ?
- la forme : consignes ? questionnaire ? écrit ? oral ? seul ? en groupe ?



- Ce qui veut dire qu'on réfléchit à une logique de PROGRESSION DES APPRENTISSAGES et donc de leur évaluation.
- Attention : évaluer des compétences ne suffit pas se limiter à évaluer le « savoir mobiliser ».
- On doit éviter la dérive vers une SUPER COMPETENCE PROCEDURALE qui saucissonne le savoir ou la capacité en « archipel ».
- **C'est finalement instaurer une relation de confiance avec les élèves**
- Du point de vue de l'enseignant et de son attitude, c'est être capable de donner du sens à cet acte d'évaluation, de garantir sa finalité et son équité mais aussi :
- d'accompagner et d'apporter une méthode pour remédier et donner du sens
- de reconnaître les capacités de l'élève, de les apprécier
- de situer et d'interpréter un travail selon des objectifs définis d'apprentissage



C'est finalement instaurer une relation de confiance avec les élèves



Du point de vue de l'enseignant et de son attitude, c'est être capable de donner du sens à cet acte d'évaluation, de garantir sa finalité et son équité mais aussi :

- d'accompagner et d'apporter une méthode pour remédier et donner du sens
- de reconnaître les capacités de l'élève, de les apprécier
- de situer et d'interpréter un travail selon des objectifs définis d'apprentissage



1^{ère} ES

Travail fin 1^{er} trimestre

Analyse de deux documents

Sujet : « Présentez les documents, puis comparez-les afin de montrer pourquoi et dans quelle mesure les Français sont entrés dans la société de consommation pendant les Trente Glorieuses. »

Doc. 1 La société de consommation.

Le travail des Français a changé en trente ans plus qu'auparavant en un siècle et demi [...]. Les emplois de forte qualification ont été multipliés par 1,5 sans qu'ait varié de façon appréciable le nombre des manœuvres et des O.S., de sorte

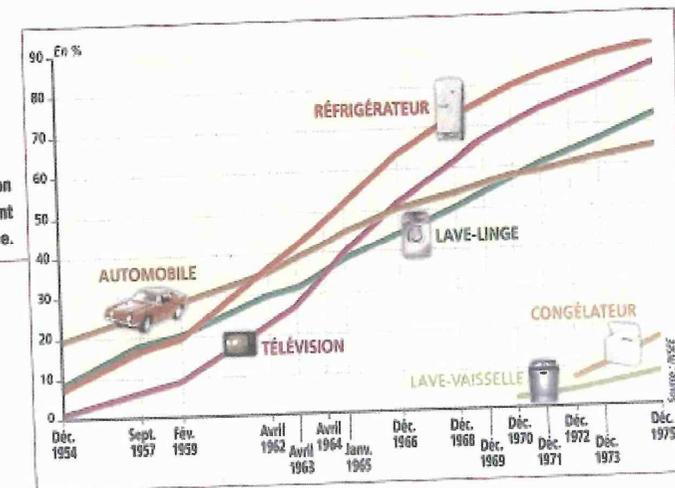
- 10 qu'un Français sur quatre reste astreint à un travail servile, pendant qu'un autre quart peut accéder à un travail sérieusement ou hautement qualifié. Tels sont, me semble-t-il, les traits majeurs qui caractérisent les évolutions des activités économiques de 1946 à 1975 [...].
- 15 Rose et Pierre se sont mariés en 1940, peu après la défaite. Jusqu'en 1950, ils ont habité chez les parents de Rose ; en 1950, ils avaient quatre enfants et leur pouvoir d'achat leur a permis d'acheter par annuités² un appartement composé d'une cuisine de 10 m² et de trois pièces, au total 60 m², appartement jugé « suffisant » selon les normes de l'époque. Bien entendu, le ménage n'a en 1950 ni voiture, ni réfrigérateur, ni machine à laver ; son équipement est rudimentaire (une cuisinière à charbon, un fer à repasser électrique,

- un aspirateur...), Rose est maîtresse de maison et mère de famille à plein temps. Pierre est comptable, il se rend à son travail en autobus.
- 20 Leur fils aîné, Stéphane, s'est marié en 1970 avec Séverine ; dès leur mariage, ils ont loué un studio. Peu après ils se sont installés dans une petite maison comprenant une petite
- 25 cuisine de 10 m² et trois pièces comme leurs parents en 1950 ; mais la superficie totale est de 80 m² ; ils n'ont qu'un seul enfant [...]. Stéphane et Séverine ont tous deux une profession salariée. Les jours ouvrables sont acrobatiques parce que leurs lieux de travail sont à dix et quinze kilomètres de leur domicile ; leur enfant vit la vie usuelle de « l'enfant d'aujourd'hui », de crèche en baby-sitter et d'école en école. Ils ont une voire deux 5 CV et la batterie complète de l'équipement ménager.

Jean Fourastié, *Les Trente Glorieuses, ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979.

- 1. Ouvrier Spécialisé, effectuant une tâche répétitive.
- 2. Somme remboursée chaque année en contrepartie du crédit accordé par une banque.

Doc. 2 L'évolution de l'équipement des ménages en France.





Etude de document

055 Il n'y a pas de plan. La méthode n'est pas maîtrisée. Il n'y a pas de connaissances qui expliquent les documents ou qui répondent aux consignes.

- Le document 1 est écrit par Jean Fouassier, journaliste de l'ouvrage "Des tentes géométriques, ou la révolution invisible de 1946 à 1975" paru en 1979 par l'édition Fayard. Le texte relate ce qui était la société de consommation avant et durant les Trente Glorieuses (juste la guerre). L'auteur dit que le niveau de vie a changé en 30 ans. Tout d'abord d'un point économique. Dans le marché du travail, la qualification des employés a été multipliée par 1,5. Cela s'explique par l'industrialisation (travail à la chaîne, production en série, fordisme...). L'auteur dit aussi qu'il y a eu un précipité des Français qui ont cette qualification. (il y a plus de main d'œuvre)

Mais aussi d'un point de vue social. L'auteur illustre ce qu'il dit avec le témoignage de deux styles de générations, la génération après la guerre et celle d'après qui vit pendant les Trente Glorieuses. Tout d'abord on voit que chez la famille après la guerre il y a eu d'enfants, beaucoup alors que la génération suivante n'a qu'un seul enfant, cet enfant est mit à la tâche pour que les deux parents puissent travailler alors que l'épouse de la génération n'a pas le même mode de vie (il n'y a que le

le père qui travail et la mère est maîtresse de maison à plein temps. Donc la seconde génération a été élevée plus sûr et plus impatients que la première. Plus d'accès à la nouvelle technologie, (par exemple ils ont 4 voitures, une plus grande maison sans crédit contrairement à la première génération), et l'équipement ménager complet)

Donc, grâce aux termes généraux, aux nouvelles innovations et les Français ont dans une société de consommation car ils travaillent beaucoup plus, ils sont plus qualifiés, ils ont moins d'enfants, les femmes sont de plus en plus à travailler et il y a beaucoup de nouvelles inventions technologiques

- Le deuxième document est un graphique qui montre l'évolution de l'équipement des ménages en France de décembre 1954 à décembre 1975. (Automobile, Télévisions, Réfrigérateur, lave-linge, lave-vaisselle, congélateur).

Après la guerre en 1954, les gens ont plus d'autobus, 80% des ménages en possède contrairement aux autres innovations. (Grâce au forcé)

À partir de décembre 1968, nous pouvons voir que le réfrigérateur est le plus utilisé dans les maisons. En 1975, + de 80% de la population possède de télé et réfrigérateurs + de 60% possèdent des voitures et seulement 10% possèdent des lave vaisselle

Le document nous a prouvé de voir dans quelles mesure les Français sont entrés dans la société de consommation, dans des mesure importante au à la fin des 1970s

plus de la moitié des ménages possède tout les équipements nouveaux.

pour

pour